



NOTE DE L'ARRÊTISTE : Ce document fera l'objet de retouches de forme avant la parution de sa version définitive dans le *Recueil des décisions des Cours fédérales*.

APPELS NOTÉS

(Septembre 2025)

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

La décision 3533158 *Canada Inc. c. Canada (Procureur général)*, T-1163-21, 2024 CF 1090, a été confirmée en appel (A-310-24, 2025 CAF 163), les motifs du jugement ayant été prononcés le 11 septembre 2025.

La décision *Centric Brands Holding LLC c. Stikeman Elliott LLP*, T-2235-22, 2024 CF 204, a été infirmée en appel (A-95-24, 2025 CAF 161). Les motifs du jugement, qui ont été prononcés le 10 septembre 2025, seront publiés dans le *Recueil des décisions des Cours fédérales*.

La décision *Matco Tools Corporation c. Canada (Procureur général)*, T-31-24, 2025 CF 118, a été infirmée en appel (A-42-25, 2025 CAF 156). Les motifs du jugement, qui ont été prononcés le 5 septembre 2025, seront publiés dans le *Recueil des décisions des Cours fédérales*.

COUR SUPRÊME DU CANADA

Demandes d'autorisation de pourvoi

Byrne c. Canada (Agence des services frontaliers), A-218-23, 2025 CAF 30, la juge Mactavish, J.C.A., jugement en date du 6 février 2025, autorisation de pourvoi à la C.S.C. refusée le 18 septembre 2025.

Canada c. Hirschfield, A-182-23, 2025 CAF 17, le juge Laskin, J.C.A., jugement en date du 22 janvier 2025, autorisation de pourvoi à la C.S.C. refusée le 18 septembre 2025.

Laval (Ville) c. Canada (Procureur général), A-96-24, 2025 CAF 46, le juge Pamel, J.C.A., jugement en date du 26 février 2025, autorisation de pourvoi à la C.S.C. refusée le 18 septembre 2025.

Madison Pacific Properties Inc. c. Canada, A-30-24, A-166-24, 2025 CAF 20, la juge Woods, J.C.A., jugement en date du 23 janvier 2025, autorisation de pourvoi à la C.S.C. refusée le 18 septembre 2025.

Tremblay c. Canada (Procureur général), A-386-24, les juges Boivin, Locke et LeBlanc, J.C.A., ordonnance en date du 28 mars 2025, autorisation de pourvoi à la C.S.C. refusée le 18 septembre 2025.